



Décision de nomination des mandataires de la régie de recettes du Carré Sainte-Maxime

La Directrice

Vu la décision en date du 13 mai 2025 instituant une régie de recettes pour encaisser les recettes liées à l'activité du théâtre Sainte Maxime, notamment recettes liées à la billetterie, aux ateliers artistiques, au mécénat ou à la location de salles ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 20 mai 2025. ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 20 mai 2025 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 20 mai 2025 ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER – Mme Irina BEREST-AUBER, Mme Aurane CHAUVET, Mme Mélody MONGEAUD, Mme Surane ERCHOFF, Mme Anne-Laure MARTHALER sont nommées mandataires de la régie de recettes, pour le compte du régisseur de la régie de recettes du Carré Sainte-Maxime, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci :

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

- Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie de recettes.

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

FAIT à Sainte-Maxime, le 20/05/2025

SIGNATURE DE L'AUTORITE
QUALIFIEE POUR NOMMER
LE REGISSEUR

La Directrice
Valérie BORONAD

SIGNATURES DU REGISSEUR TITULAIRE
ET DU MANDATAIRE SUPPLEANT
PRECEDEES DE LA
FORMULE MANUSCRITE
" VU POUR ACCEPTATION ",

Le régisseur titulaire
Aurélien PISANI

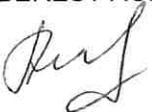
Vu pour acceptation

Le mandataire suppléant
Claire MIELOSZYNSKI

Vu pour acceptation

SIGNATURES DU OU DES
MANDATAIRE(S) PRECEDEE(S)
DE LA FORMULE MANUSCRITE
" VU POUR ACCEPTATION ",

La mandataire
Irina BEREST-AUBERT


Vu pour acceptation

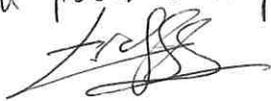
La mandataire
Aurane CHAUVET

Vu pour acceptation


La mandataire
Mélody MONGEAUD

Vu pour acceptation


La mandataire
Surane ERCHOFF

Vu pour acceptation


La mandataire
Anne-Laure MARTHALER

Vu pour acceptation
